

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	76 (1947)
Heft:	8-9
Rubrik:	Les quatre premières années de l'École normale : rapport présenté par M. le directeur de l'École normale, à la séance de clôture, le 5 juillet 1947

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les quatre premières années de l'Ecole Normale

*Rapport présenté par M. le directeur de l'Ecole Normale, à la séance de clôture,
le 5 juillet 1947.*

Depuis le jour de la mi-novembre 1943 où l'Ecole normale de Fribourg, installée dans l'ancienne Villa Diesbach, a reçu la première équipe d'étudiants, quatre ans se sont passés. Dix-sept élèves achèvent actuellement le cycle des études qui préparent au brevet pour l'enseignement primaire.

D'autres sont venus les rejoindre, il y a deux ans et continuent ce qu'on peut déjà appeler une tradition ; car dès son premier jour d'existence, l'Ecole normale de Fribourg s'est montrée la descendante respectueuse de la noble maison d'Hauterive qui a hébergé nos devanciers pendant presque une centaine d'années.

A vrai dire, ce n'était qu'un retour dans la capitale, car c'est dans la cité, dans le contact permanent avec les diverses sources d'enseignement que se sont formés d'abord les maîtres. Dès l'année 1822, en effet, le Père Girard avait organisé dans son couvent une classe de préparation à l'enseignement. Et je ne parle pas du temps où l'Ecole normale fut rattachée à l'Ecole cantonale pour grossir quelque peu le nombre des élèves d'un établissement, privé en ce moment-là, de ses meilleurs maîtres et de la plupart de ses disciples.

Plusieurs fois, depuis lors, on proposa le transfert de l'Ecole dans la capitale. On en trouve divers échos dans les comptes-rendus d'Hauterive. Vers 1925 encore, Mgr Dévaud redisait l'espérance un moment caressé de voir l'établissement transporté à Fribourg. Il y est actuellement.

Nous n'habitons pas ici un bâtiment d'emprunt ; notre maison a été aménagée à notre intention par quelques-uns des architectes les plus habiles du pays. Ceux-ci ont su joindre à une disposition pratique des plus réussies le charme que donnent seules les belles choses.

La beauté nous la rencontrons dans les salles de classes et dans les divers locaux de l'Ecole, nous la trouvons aussi dans le parc qui l'entoure. Nos étudiants l'apprécient et plus d'un a vu le temps de ses études embelli par la joie de vivre dans une maison accueillante, au milieu d'un beau jardin.

A Fribourg, nous sommes en contact direct avec les autres écoles et particulièrement avec l'Ecole primaire. Cela a une importance très grande pour la formation des futurs maîtres. Ils ont l'occasion, au cours de leurs années d'études, de voir à l'œuvre, dans leurs classes, un grand nombre de maîtres ; ils peuvent comparer les différentes méthodes, les types intellectuels différents.

Le transfert de l'Ecole normale à Fribourg a permis de réaliser chez nous un vœu exprimé souvent, et souvent en vain, par les pédagogues les plus avertis. Les Ecoles normales doivent connaître les problèmes concrets qu'est amené à résoudre l'instituteur : administration scolaire, relations avec la famille, avec les services parascolaires ; protection de l'enfance, service médical, assurance-maladie, colonies de vacances, cuisines scolaires, orientation professionnelle...

* * *

Le programme des quatre premières années et l'orientation à donner à l'Ecole avaient été étudiés dans une suite de réunions bienfaisantes où les anciens

maîtres d'Hauterive et leurs jeunes collègues venus la plupart du Collège Saint-Michel ont mis en commun leur expérience et cherché une voie sûre et fructueuse.

Nous avons entrepris le premier jour de classe avec assurance, encouragés par la bienveillance de Mgr Besson, de M. le conseiller d'Etat Joseph Piller, Directeur de l'Instruction publique, et de la commission des études qui nous a fait chaque année le plaisir d'une visite dans les différentes classes.

Nous n'avons pas commencé par établir des règlements, mais nous avons vécu et nous avons travaillé de notre mieux ; nos lois sont sorties peu à peu, organiquement des exigences de la vie. Elles sont conformes à notre tradition et, en même temps, elles sont le résultat d'expériences récentes. Les cours de répétition de Fribourg et d'Estavayer en 1945 et 1946, la semaine d'études pour les maîtres de l'enseignement secondaire, les réunions des présidents et des membres des commissions scolaires, les semaines d'études organisées par la Société pédagogique romande et la Société fribourgeoise d'éducation pour les professeurs et les instituteurs étrangers internés en Suisse durant le temps de guerre ont contribué à mûrir nos idées et à préciser notre pensée. Le programme des écoles primaires fut l'objet de discussions utiles, à la réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Guin, en 1945.

L'année 1946 a vu le couronnement de cette œuvre dans l'adaptation nouvelle du programme pour l'obtention du brevet pour l'enseignement primaire, et la reprise des cours agricoles pour les maîtres des écoles supérieures de la campagne.

La corrélation a été établie entre le programme de l'Ecole primaire et les études à l'Ecole normale, entre le programme des études à l'Ecole normale et le programme de l'examen du brevet. D'utiles déterminations ont été prises après avoir entendu les suggestions du corps enseignant et celles de tous les professeurs des Ecoles normales, celles aussi de plusieurs membres de la Commission des études. En somme, tout l'édifice de l'enseignement fribourgeois a été amélioré et adapté à notre temps.

* * *

A ces considérations générales nous voudrions ajouter une ou deux pages qui relatent quelques expériences faites durant les premières années de l'Ecole normale.

La plupart des élèves nous sont arrivés après l'âge de 15 ans et après avoir suivi, en principe, au moins deux ans d'école secondaire. Le règlement prévoit en effet que les candidats doivent posséder les connaissances correspondant à deux années d'Ecole secondaire. Ils nous viennent de toutes les écoles et de n'importe quelle section : littéraire, agricole, commerciale ; il n'y a pas d'exclusivisme ; l'important est d'être en présence de jeunes gens intelligents et bien disposés. Cependant, à ceux qui nous demandent notre avis nous conseillons d'entreprendre de préférence les études littéraires, car il est utile de connaître les éléments du latin et d'être orienté vers une bonne formation générale.

L'admission après 15 ans a été fixée raisonnablement : les jeunes gens de cet âge se laissent encore former, tant au point de vue de l'intelligence et du caractère qu'au point de vue de la musique instrumentale ou de l'éducation physique. En commençant à 16 ans, ils ont terminé leurs études au moment d'entrer à l'école de recrues ; ensuite, ils sont prêts à s'engager dans la carrière de l'enseignement.

L'entrée de nouveaux élèves a lieu chaque deux ans. Cette disposition a de nombreux avantages. Une équipe est-elle engagée, nous pouvons lui vouer tous nos soins durant un temps suffisamment long. Il en résulte une grande stabilité. D'autre part, l'influence des aînés est d'autant plus forte que leur âge est sensiblement plus grand.

* * *

La maison que nous habitons est à l'opposé des écoles-casernes ou simplement des grands bâtiments scolaires que l'on construisait il y a quarante ou cinquante ans.

Nous avons voulu que ce caractère de maison familiale soit conservé, et nous avons établi notre vie sur les relations de la confiance et de la liberté. Ayant affaire à de grands jeunes gens qui connaissent l'importance et le but de leurs études, qui sont venus ici par un choix personnel, il nous était facile de tenter une expérience que certains ont jugée audacieuse. Mais la fréquentation des troupes scoutes, des colonies de vacances, la direction d'un internat de collège, la connaissance d'autres écoles, l'approbation de nos supérieurs nous encourageaient dans cette voie intéressante et nullement téméraire.

Nos jeunes gens auront bientôt à diriger une classe ; ils comprennent qu'ils doivent auparavant savoir se conduire eux-mêmes ; c'est pourquoi nous n'avons pas voulu auprès d'eux la présence continue d'un surveillant. Plus tard, ils seront livrés à eux-mêmes, c'est-à-dire à leur bonne volonté ou à leur paresse ; ils font maintenant l'apprentissage de leur liberté, en entrant à l'étude à l'heure prévue, en y travaillant sans contrôle immédiat, en organisant eux-mêmes leurs loisirs.

En l'espace de quatre ans, jamais la sonnette électrique n'a retenti pour marquer le moment du lever, le commencement ou la fin des études et des classes. Beaucoup d'élèves ne savent probablement pas qu'elle existe. C'est un commandement extérieur qui peut être supplié par la discipline personnelle des élèves.

Cette discipline dans les petites choses n'est que le signe de la grande liberté intérieure qui doit diriger toute notre activité. Toutes les décisions importantes concernant notre vie spirituelle et l'utilisation de notre temps, nous les prenons librement, nous en sommes responsables. Il faut donc nous y préparer.

A la salle d'étude, les élèves sont seuls et ils y peuvent bien travailler. S'il arrive que l'un d'eux s'oublie et trouble le silence habituel de la salle, c'est à son voisin de l'avertir. La discipline de l'étude est une affaire communautaire qui les intéresse tous, ils doivent s'entendre à la maintenir entre eux. D'ailleurs, elle s'établit d'elle-même quand les professeurs distribuent une besogne régulière et contrôlent avec soin les travaux.

Au dortoir, à la promenade également, il n'y a pas de surveillant ou plutôt chacun est son propre surveillant. Les promenades se font par groupes de six ou sept personnes désignées à l'avance ou rassemblées suivant les affinités et les goûts. Elles permettent toutes sortes d'initiatives, elles donnent l'occasion de compléter certaines connaissances ébauchées en classe, particulièrement la géographie et l'histoire locale. Certains examens écrits se font sans surveillance.

* * *

Un de nos soucis constants est d'épanouir les personnalités et de favoriser les goûts et les qualités de chacun. Aussi le règlement est-il précis dans les indications essentielles avec des indications fixées une fois pour toutes, et souple dans les détails.

L'expérience a été heureuse. Durant les quatre années écoulées, il n'est presque jamais arrivé que les étudiants abusent de la liberté qui leur est donnée ; et si quelques-uns seulement ont parfois trompé notre confiance, il serait injuste d'imposer aux autres, à cause de cela, une discipline rigide qui ne serait point agréable ni saine. Nous veillons strictement à l'essentiel et laissons passer les bagatelles. En s'attachant à relever les défauts de moindre importance, on risquerait d'être peiné tout le long du jour et cela ne ferait de bien à personne. Quand on a devant soi des jeunes gens bien intentionnés, qui font effort chaque jour pour perfectionner leur intelligence et leur caractère, qui ont l'ambition de travailler à l'exemple des meilleurs, qui sont profondément religieux, serviables à leurs supérieurs et bons camarades, admirons leurs dispositions, encourageons-les par l'exemple et par quelque bonne parole. Les faiblesses qui surviennent seront à nos yeux un peu comme la fumée du matin sur les toits de la ville. Elle se dissipe insensiblement jusqu'à l'heure de midi pour laisser voir le paysage dans son entière beauté.

* * *

L'Ecole normale est une école professionnelle. Dès le début, les élèves peuvent entrevoir le but précis de leur travail. C'est pourquoi ils acceptent la besogne librement. Nous devons parfois restreindre l'élan de certains qui travailleront même durant le temps réservé au sommeil.

Les récréations se passent dans le jardin, à jouer au foot-ball ou à se promener. Elles sont employées aussi, librement, à cultiver la musique, le dessin ou la lecture.

Lecture, diction, musique, dessin sont à la fois des branches d'étude et des sources d'agrément. Chaque élève est capable, en tout temps, de jouer les pièces, de réciter les poésies apprises en classe. Nous avons eu l'occasion de voir combien, par exemple, une fable de La Fontaine récitée avec talent dans l'air pur de la montagne peut avoir de charme. Nous avons fait une autre expérience encore qui mérite d'être notée. Deux fois dans l'année, à l'occasion de la Saint-Nicolas et de carnaval, un concert est donné par les élèves de l'Ecole. Rien n'a été imposé, ni le choix des exécutants, ni le genre de la musique.

M. le professeur de musique est entré, un soir, à la salle d'étude. Il s'est mis en face des élèves et leur a dit : « Nous donnerons une audition à l'occasion de Carnaval. Ceux d'entre vous qui désirent participer, jouer une pièce ou chanter un air voudront bien s'annoncer prochainement. » Puis il est parti. 22 élèves sur 40 se sont présentés. M. le professeur a mis ensuite à leur disposition des cahiers de musique à deux et quatre mains. Les intéressés les ont parcourus et ils ont choisi eux-mêmes les morceaux qu'ils désiraient jouer. Dans la plupart des cas, le choix était heureux, le maître n'a eu qu'à l'approver. Les élèves se sont mis au travail ; en quelques semaines, ils ont préparé un programme varié qui exigeait beaucoup d'efforts.

* * *

Les personnes qui ont organisé le programme de l'Ecole normale ont fait en sorte de favoriser le développement de l'homme tout entier.

S'ils ont fait porter leur effort tout d'abord sur la formation religieuse et intellectuelle, ils n'en sont pas restés là. L'éducation physique y est développée autant qu'elle doit l'être et autant que dans n'importe quelle autre Ecole normale suisse. Les heures de gymnastique ont lieu trois fois par semaine pour les jeunes et quatre fois pour les aînés. Notre professeur est en même temps maître des sports à l'Université. La halle de l'Université est à notre disposition avec son matériel, et l'été l'entraînement athlétique se fait au stade de St-Léonard, éloigné de quelques minutes seulement de notre établissement. Une fois par semaine ont lieu les leçons de rythmique ; chaque hiver nous avons fait un camp de ski d'une semaine ; chaque été fut l'occasion de courses à la découverte du pays ; tous les élèves ont accompli les épreuves fixées pour l'obtention de l'insigne sportif délivré par le bureau cantonal de l'instruction préparatoire. Enfin, l'Ecole normale de Fribourg a été la première de la Suisse avec celle de Sion à passer une semaine de cours à l'Ecole fédérale de Macolin. Dans les sorties, les professeurs accompagnent leurs élèves, non pour les surveiller mais parce que leur présence est désirée et bonne.

Ainsi la gymnastique s'unit à la musique pour assouplir le corps et l'esprit de nos jeunes gens, pour les habituer à la règle, au commandement et, en même temps, pour les exercer au rythme et à l'harmonie qui doivent soutenir chacune de nos actions.

* * *

Pour que la vie ainsi réglée soit bonne, il y a une condition essentielle, c'est que les meilleurs éléments dominent. Un milieu social vaut ce que valent les individus qui le composent, avec prédominance des bons si ceux-ci sont encouragés, avec prépondérance des mauvais si les bons ne sont pas organisés.

Les bons éléments doivent donner le ton, diriger l'opinion générale, déterminer les jugements collectifs. Lorsque les bons élèves sont soutenus par l'amitié du maître, ils sont tout puissants, entraînent les autres à leur suite ; les classes forment un tout homogène, un corps organisé.

Cette donnée de l'expérience, nous l'avons vérifiée une fois de plus, et nous avons la conviction que tant qu'il y aura, parmi les élèves de l'Ecole normale, une élite de jeunes gens choisis, nous pourrons garder ce régime de liberté, sans courir le risque d'être abusés par une confiance naïve. Une équipe vaillante de professeurs habiles et dévoués est là pour nous soutenir et nous empêcher de dévier. Nous savons mieux que personne que tout n'est pas parfait, mais nous pouvons dire aussi que parmi nos jeunes gens, il en est un bon nombre qui ont été exemplaires durant tout le temps de leurs études ; leur conduite persévérente semble être une approbation de notre attitude et nous encourage à diriger les étudiants qui leur succéderont avec ce même esprit de confiance dans le but de former des hommes soumis librement à la discipline qu'impose nécessairement une vie ordonnée, toujours disposés à monter courageusement dans la voie de la perfection chrétienne, du développement intellectuel et du dévouement.

GÉRARD PFULG.